

*A renvoyer par courriel après chaque conseil à*

[ien31-fronton@ac-toulouse.fr](mailto:ien31-fronton@ac-toulouse.fr)

<b>Ecole</b>	<b>EEPU Jean de la Fontaine</b>		<b>Adresse</b>	11 Chemin du Savoir 31790 SAINT JORY	
<b>Conseil d'école n°</b>	1	<b>l'année scolaire</b>	2025/2026	<b>Date</b>	Du 13/...11../ 2025

**Participants (art D411-1 du code de l'éducation)**

**Membre de droit sans participation au vote**

<i>Fonction</i>	<i>Nom et Prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent</i>	<i>Remplacé si absent par</i>
Inspectrice de l'éducation nationale :	Hélène MONTREJEAU		x	

**Membres votants**

Directeur de l'école Président	Pascale Alighardashi	x		
<b>Elus (2) :</b>				
Maire	Victor DENOUVION		x	
Conseiller Municipal ou Président de l'EPCI	Lionel GUERRERO Christelle MARCHAND Emilie BRUGERE	x X X		

**Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)**

Enseignant 1 Enseignant 2	Séverine DUCROS Mélissa TOMASIN Stéphanie BOBIN Julie MENGUY Lucie RIDEAU Victoria LANGLOIS Madeleine PAOLI Pauline DEMOY Jessica BLASCO Agathe ARABYAN Céline RODIER Camille AUDEBERT Florence TOUHAMI	x X X X X X X X X X X X X X	x X	
.....				

**Un des maîtres du RASED :**

(choisi par le conseil des maîtres)

DDEN	AIBAR Jorge	x	
------	-------------	---	--

**Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes)**

(ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

Parent d'élève 1	TOURAILLE Marie	x		
Parent d'élève 2	LABRO Mathieu	x		
Parent d'élève 3	LAGUE Cécile	x		
Parent d'élève 4	RABAH Fatima	x		
Parent d'élève 5	MAUREL Pauline	x		
Parent d'élève 6	KAWCZYNSKA Marlena	x		
Parent d'élève 7	SATTO Adeline	x		
Parent d'élève 8	COULY Mélanie	x		
Parent d'élève 9	DESTOBELEIRRE Régis	x		

Parent d'élève 10	GRIMAL-FLOQUET Anne	x		
Parent d'élève 11				
Représentant des activités périscolaires*	Asma EL AROUI Estelle ROBERT	x x		
Autres personnes invitées dont la consultation est jugée utile*				

\*le cas échéant

<b>Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :</b>	18 h 00
<b>Désignation d'un secrétaire de séance</b>	<b>Mme MENGUY Julie</b>
<b>Rappel des points à l'ordre du jour :</b>	<p>Structure de l'école, effectifs, présentation de l'équipe enseignante  Rased : interventions – coordonnées.  PIAL : coordonnées.  Elections de Parents d'élève : résultats et participation.  Règlement intérieur : proposition et vote.  Prévention du harcèlement à l'école ;  Coopérative : présentation des comptes 2024-2025 ;  Projets de l'équipe enseignantes pour l'année scolaire.  Questions diverses Ecole.  ALAE : Présentation de l'équipe et organisation.  Activités proposées  Questions Mairie.  Point ajouté : Evaluation d'école</p>

### Compte rendu des échanges

#### Point 1 – Structure de l'école, effectifs et présentation de l'équipe enseignante

- Tour de table des participants pour présentation
  - Structure de l'école : 11 classes : 2 CP à 24 (Mme Tomasin) et 24 (Mmes Ascaso/Bobin), 1 CP/CE1 à 25 (Mme Ducros), 1 CE1 à 24 (Mme Menguy), 1 CE1/CE2 à 22 (Mmes Demoy/Gillon) 2 CE2 à 26 (Mmes Marc/Paoli) et 26 (Mmes Langlois/Rideau), 1 CM1 à 25 (Mme Blasco), 1 CM1/CM2 à 22 (Mme Rodier) et 2 CM2 à 24 (Mme Arabyan) et 25 (Mme Audebert)
- soit un total à ce jour de **267 élèves**.

L'école a accueilli 7 nouveaux élèves depuis le retour des vacances de Toussaint.

#### Point 2 - RASED : Interventions - coordonnées

Psychologue de l'éducation nationale : **Mme Pauline BILLARD**.  
Téléphone : 06 31 74 27 07 – Mail : [pauline.billard1@ac-toulouse.fr](mailto:pauline.billard1@ac-toulouse.fr)

Elle intervient sur demande des enseignants (observation en classe), participe aux réunions de l'équipe éducative pour conseiller sur des parcours de scolarisation adaptés. Elle peut être également sollicitée à la demande des familles pour un problème particulier. Elle bénéficie d'un bureau dans notre école.

Mme BILLARD quitte ses fonctions au sein de la circonscription fin novembre 2025, pour des raisons personnelles. Nous espérons qu'elle sera rapidement remplacée et lui souhaitons bonne continuation.

Référente de scolarité : **Mme Lola BALLARD**. Elle assure le suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Contact : [Lola-Marti.Ballard@ac-toulouse.fr](mailto:Lola-Marti.Ballard@ac-toulouse.fr)

### Point 3- PIAL : coordonnées. Situation de l'école et personnel AESH

Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) sont une forme d'organisation propre aux écoles et établissements scolaires. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques), pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Les écoles de la ville de Saint Jory sont rattachées au PIAL 17, piloté par le Principal du Collège de Fenouillet et l'Inspecteur de Blagnac.

Coordonnées : Coordonnatrice PIAL 17 [sdei31.pial-17@ac-toulouse.fr](mailto:sdei31.pial-17@ac-toulouse.fr)

Actuellement, 3 AESH prennent en charge des élèves. Elles bénéficient chacune d'un contrat de 24 heures mais tous les besoins ne sont pas couverts : besoins sur le temps scolaire et sur le temps de pause méridienne. Les informations et les demandes ont été remontées à plusieurs reprises auprès du PIAL ; Nous sommes en attente de réponses à ce jour.

Le CLES a relancé plusieurs fois par mail le PIAL pour alerter sur le manque d'AESH.

### Point 4 - Élections de Parents d'élève

#### - Focus sur les résultats des élections de parents d'élèves :

Cette année, l'école a opté pour un vote uniquement par voie électronique. Ce choix avait été voté lors du dernier Conseil d'école (juin 2025). Constat : l'organisation a été facilitée mais la participation s'est effondrée. **Taux de participation : 25,72 %** -

**Pour rappel** (51,08 % en 2024, 48,63 % en 2023, 35,56 % en 2022)

**Résultats** : 11 membres élus (CLES) + 11 suppléants (CLES).

Comment motiver les familles pour mieux participer ? Des réflexions à mener.

### Point 5 - Règlement intérieur : proposition et vote

Un document de travail a été envoyé aux participants en amont, pour lecture. Des modifications ont été apportées en rouge.

Le règlement intérieur proposé est soumis au vote.

#### Le règlement est voté à l'unanimité.

Il sera envoyé aux familles par voie électronique. Seules les pages 12 et 13 seront imprimées, travaillées en classe avec les élèves et collées dans les cahiers de liaison pour signature.

Un exemplaire papier sera également consultable à l'école, sur demande.

Si soumis à un vote, consigner la question posée :	Membres votants présents	22
	Abstentions	
	Voix pour	22
	Voix contre	

## Point 6 - Prévention du harcèlement à l'école – Travail sur le climat scolaire

### Prévention du harcèlement à l'école : cadre institutionnel et recommandations ministérielles.

#### Travail sur le climat scolaire : orientations de l'école et projets proposés.

Le programme **pHARe** (programme de lutte contre le harcèlement) est généralisé sur tout le territoire depuis la rentrée 2021. Il a pour mission de doter les écoles, les collèges et les équipes pédagogiques, d'une stratégie de lutte contre le harcèlement.

Une ligne nationale (3020) a déjà été mise en place, ainsi qu'une ligne et une adresse mail académique : (05 36 35 83 33 – [harclement@ac-toulouse.fr](mailto:harclement@ac-toulouse.fr))

Notre école s'est dotée d'un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement (MPP : Méthode de la Préoccupation Partagée). Dans tous les cas, la directrice est informée et responsable du traitement des situations de harcèlement, en lien avec l'équipe de circonscription. Monsieur Gimat, Conseiller pédagogique, est en charge, entre autre, du climat scolaire. Les équipes pédagogiques peuvent faire appel à lui pour trouver de l'aide dans la gestion de situations préoccupantes mais aussi pour la prévention.

L'équipe pédagogique de Jean de la Fontaine se préoccupe du climat scolaire et du bien-être à l'école. Elle s'engage à mener des actions pour la prévention du harcèlement et la sensibilisation à la citoyenneté, pour l'année scolaire en cours :

- Reconduction des conseils de délégués, pour travailler avec les élèves sur le climat scolaire. Cette action implique des conseils de vie de classe pour la préparation des conseils de délégués. Les élèves deviennent force de proposition et de décision. Ce travail se fera en lien avec les équipes de l'ALAE. Le 1<sup>er</sup> conseil des délégués se réunira le **lundi 17/11/25**.
- Semaine 45/46 : actions pour la journée du harcèlement.
- Courant janvier 2026 : Ateliers avec l'infirmière scolaire pour tous les élèves de l'école, avec des actions qui seront définies. Organisation d'une journée à thème pour renforcer la coopération et l'entr'aide.
- Semaine 47 : actions pour la journée des Droits des enfants.
- Semaine 49 : actions pour la journée de la Laïcité.
- Semaine 12 : Semaine de la presse et des médias à l'École.
- Semaine 19 : actions pour la journée de l'Europe.

Toutes les classes participeront et ces actions seront adaptées par niveau, selon l'âge des élèves.

- Permis Internet : sensibilisation au cyber-harcèlement pour tous les CM2 : ateliers avec la gendarmerie de Fenouillet (date à fixer si disponibilités. L'an dernier, la gendarmerie avait annulé pour des raisons d'agenda).
- Permis piéton : en partenariat avec la Police municipale, toutes les classes y participeront.
- Légion d'Honneur : sensibilisation à la citoyenneté pour les CM2 (fin février), atelier en présence des membres du Comité de la Légion d'Honneur.
- Ateliers avec l'infirmière scolaire pour les CM2 (Puberté) et pour tous les CM1/CM2 : respect du corps (date à fixer).
- Ateliers avec l'infirmière scolaire pour les CE1 et CM1 : Sommeil et écrans.

Le travail sur la prévention du harcèlement est également conduit, tout au long de l'année, lors de l'enseignement de l'EMC (Éducation Morale et Civique) et du programme EVAR (Education à la vie affective et relationnelle). Ce dernier s'articule autour de trois axes fondamentaux : apprendre à se connaître, apprendre à grandir avec son corps, rencontrer les autres et construire avec eux des relations équilibrées. Les apprentissages privilégient donc la connaissance et l'estime de soi, la qualité des relations interpersonnelles, dans le respect et la maturité des enfants.

## Point 7 - Coopérative – Présentation des comptes 2024/25 et orientations 2025/2026

L'école est affiliée à l'OCCE. Comme chaque année, des représentants de parents d'élèves ont vérifié la comptabilité de l'année 2024-2025 et quitus a été établi pour validation des comptes.

Les sommes collectées seront en priorité affectées cette année :

- aux sorties culturelles (cinéma, spectacles, musées, visites). Dans la mesure du possible, la participation demandée aux familles sera minime.
- les projets de classes et d'école (ateliers cuisine, Grande Lessive, journées à thème, fêtes, etc.)
- achat de jeux pour la cour de récréation, si le conseil des délégués en fait la demande.
- Projet théâtre de l'école.
- Sortie avec une nuitée des 4 classes de cycle 3 (CM1 et CM2).

#### **Alimentation de la coopérative :**

Subvention de la mairie : 6.300 euros (13/05/2025)

Participation du CLES : 1 568,14 euros (31/05/25)

Don des familles (appel à cotisation).

Actions de l'école : vente de photographies, buvette lors des fêtes, etc.

Solde de début d'année d'environ 13.500 euros.

Pour le projet avec nuitée : un acompte de 2.484 euros vient d'être envoyé par la coopérative de l'école pour réserver le séjour.

Pour la sortie au Château de Foix : transport en bus: 1.405,52 qui a été réglé par la coopérative car le budget annuel de transport est épuisé et 638 euros d'entrée au musée (au total de 2043, 52 euros), soit un coût de 26,80 euros par enfant. Une participation de 5 euros a été demandée aux familles.

#### **Point 8 - Projets de l'équipe enseignante pour l'année scolaire**

Le projet majeur de l'année scolaire **s'articulera autour du théâtre**. Ce choix a été fait par l'équipe enseignante pour travailler les compétences à l'oral. Toutes les classes bénéficieront d'une représentation, courant mars 2026, donnée par une association de la commune.

Les autres projets prévus sont organisés dans le cadre du PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) de l'élève et en lien avec l'axe 3 du Projet d'école **Accéder à une culture commune et valoriser le Vivre ensemble**, avec comme objectif prioritaire : **Favoriser la réussite des élèves à l'encontre des déterminismes sociaux et territoriaux par des apports culturels**.

- **Journée du nettoyage de la Planète** : le 19 septembre.
- **Journée du sport à l'école** : ateliers coopératifs les 25 et 26 septembre. Toutes les classes ont participé.
- **Spectacle au Théâtre du Grand Rond** : cycle 2 (le 11/09/25)
- **La grande lessive** : 2 fois dans l'année. La 1<sup>ère</sup> le jeudi 16/10/25. Thème : Nuit et Jour, Réfléchir les lumières ! La prochaine aura lieu en mars, thème imposé que l'on ne connaît pas encore.
- **Marché de Noël** : le **mardi 16 décembre 2025**.
- **Cinéma** une séance prévue en décembre **pour les cycles 2**.
- **Carnaval** : temps commun avec l'ALAE (20/02/2026).
- **Spectacle à Odyssud** : **classes du cycle 3 (CM1 et CM2)**.
- **Séjour avec nuitée pour tous les CM1 et CM2, au Domaine de Laurière (Aveyron)**

D'autres demandes sont encore en attente de validation ou à l'étude.

Des projets sont également en lien avec l'enseignement de l'EPS :

- Cycle natation pour 6 classes de CP, CE1 et CE2.
- **Projet Hand** : avec intervenant – pour tous les élèves du CP au CM2.
- **Projet Boules lyonnaises** : avec intervenant, pour tous les CE2, CM1 et CM2. (en attente de validation par l'IEN).

Enfin, la **Fête de l'école** est prévue le **mardi 12 mai 2026** (pour éviter les risques de canicule, comme l'an passé où l'on a été dans l'obligation d'annuler). Proposition : jeux tenus conjointement par un enseignant et un animateur de l'ALAE, buvette organisée et tenue par les parents. Repas partagé en suivant.

## Point 9 – Questions diverses Ecole

**Vêtements égarés :** Proposition : que chaque classe bénéficie d'une caisse, mise à disposition des élèves sur le temps de cour. Il sera impératif qu'il y dépose leur vêtement en cas de besoin (manteau, sweat, ...) Il serait alors plus facile de retrouver les « propriétaires ».

**Il est utile également de rappeler aux parents l'importance de marquer les vêtements au nom de l'enfant** et de les rechercher rapidement en cas de perte. Chaque année de trop nombreux vêtements sont abandonnés. Ce n'est pas normal.

**Mise en fonctionnement de la BCD et de la salle informatique :** Les parents sont les bienvenus pour aider à couvrir les livres.

Un prestataire informatique a relié les ordinateurs à internet mais il manque l'ordinateur sur lequel le logiciel de la BCD est installé.

**Agréments piscine :** Faire une liste de parents agréés qui peuvent dépanner en cas de désistement de dernière minute.

Les parents d'élèves vont demander à la maison des habitants si des personnes sont volontaires et disponibles pour passer l'agrément. Cela renforcerait le vivier et serait utile.

**Transport des élèves par le bus de ramassage scolaire :** (question commune école / ALAE / Mairie)

L'ALAE attend la liste officielle des enfants qui prennent le bus afin de ne pas facturer les familles pour quelques minutes. La Mairie va se renseigner auprès du Conseil départemental : des questions subsistent en effet sur les responsabilités entre la descente du bus et l'entrée dans l'école le matin et la sortie de l'école et la montée dans le bus le soir. L'école a mis en place cette année l'accompagnement des élèves de CP et CE1 par deux emplois civiques jusqu'au bus, mais cela ne résout pas la question de la responsabilité.

De nombreux dysfonctionnements ont été constatés cette année (retards). La Mairie fait remonter les informations et gère ce dossier.

## Point 10 - ALAE

### Présentation de l'équipe :

Équipe : 1 directrice, 1 adjointe et une personne formée à la direction adjointe, 17 animateurs.

Les nouveaux locaux (algéco) ne sont pas utilisés.

### Activités proposées sur les temps d'accueil et sur la pause méridienne :

Lecture en BCD, futur projet kamichibai.

Local ALAE pour jeux de société ou bricolage.

Cour de récréation : jeux organisés tous les midis.

### Activités et projets de l'année :

Découverte du manga, ligue des champions (foot), conseil des délégués de l'ALAE, mon ALAE anti gaspi, danger aux médias, expression corporelle, chantons Les saisons, points de croix, lecture, gymnastique, découverte de la France.

Il y a une moyenne de 90 enfants le soir.

Demande des parents d'un espace pour faire les devoirs le soir : dans le hall donc places limitées car il n'y aura pas d'animateur dédié pour la surveillance car les devoirs, ce n'est pas le cœur de métier des animateurs.

Proposition : Un espace dédié pour que les enfants puissent faire leurs devoirs. Cette demande va être réfléchie,

### Point 11 - Questions de parents d'élèves aux représentants de Mairie

- **Panne de la ligne téléphonique** : quelles explications sont données et pourquoi le dépannage prend autant de temps ?

La ligne serait coupée et cela nécessiterait des travaux extérieurs.

- **Est-il prévu de mettre le nom de l'école sur la façade ?**

Prévu en 2026 : c'est en projet pour tout Saint-Jory.

- **Peinture des jeux de cour de récréation** : quand seront-elles réalisées ? Cela fait 2 ans que c'est planifié mais annulé. Proposition de faire un atelier collaboratif pour le réaliser.

Il faut également retracer les lignes rouges avec la peinture disponible à l'école.

- **Site internet de la restauration** : le paramétrage est-il terminé ? Quasiment.

### Point 12 – Point ajouté – Focus sur les évaluations d'école

- **Cadre légal** : loi n° 2019-791 du 26 juillet *Pour une Ecole de la Confiance* qui modifie le code de l'éducation.

L'évaluation comporte deux phases complémentaires : une auto-évaluation suivie d'une évaluation externe. Dans le cadre de l'auto-évaluation, des questionnaires (anonymes) ont été proposés aux parents, aux élèves de CM1 et CM2, mais également aux équipes (enseignants, AESH, ALAE).

Cette démarche, portée par le Conseil d'évaluation de l'École, vise à :

- Améliorer, dans l'école, le service public d'enseignement scolaire, la qualité des apprentissages, de leur suivi, de la réussite éducative des élèves et de leur vie dans l'école.
- Améliorer pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être à l'école.
- Définir, après l'évaluation externe, un nouveau Projet d'école, feuille de route pour les 5 années suivantes pour chaque structure scolaire.

Cette année, les quatre écoles de Saint Jory (maternelles et élémentaires) mais également le collège, sont en évaluation.

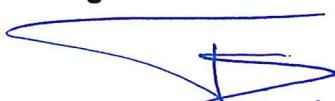
Vers le mois de mai / juin, des parents seront invités à venir rencontrer les évaluateurs externes pour donner leur point de vue sur notre école.

**A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :**

**20h26**

**Le président, directeur d'école**

**Pascale Alighardashi**



**Le secrétaire de séance**

**Menguy Julie**

